

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

Le mercredi 31 janvier 2024 à 18h le Comité d'AQUAVESC légalement convoqué par son Président, Monsieur Erik LINQUIER, s'est réuni au 12 rue Mansart à Versailles (78000).

OBJET : 2024/02 – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Sont présents :

Chavenay : Stéphane GOMPERTZ

Thiverval-Grignon : Catherine LANEN

CA SGBS : Isabelle DE TONQUEDEC

EPT GPSO : Valentine BOUVET, Pierre CHEVALIER

EPT POLD : Eric BERDOATI, Olivier BERTHET, Catherine BLOCH

CA SQY : Henri-Pierre LERSTEAU, Françoise BEAULIEU; Catherine BASTONI, Eva ROUSSEL

CA VGP : Denis PETITMENGIN, Christian ROBIEUX, Luc WATTELLE, Bernard MILLION-ROUSSEAU, Alain SANSON, Michel AUBOUIN, Richard DELEPIERRE, Christophe MOLINSKI, Isidro DANTAS, Erik LINQUIER, Martine SCHMIT

Absents ou excusés : Béatrice BODIN, Frédéric PELEGRIN, Olivier AFONSO, Moussa FOUZI, Hélène DENIAU, Igor GAZEYEFF, Roger ADELAIDE, Emilien NIVET, Muriel COSTERMANS

Ont donné pouvoir : Bernard MEYER à Henri-Pierre LERSTEAU, Myriam DEBUCQUOIS à Eva ROUSSEL

Date de la convocation : 25 janvier 2024

Secrétaire de séance : Richard DELEPIERRE

Date d'affichage : 07 février 2024

Nombre de membres : En exercice : 34 Présents : 23 Votants : 25

Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture :

- Date de sa publication et/ou de sa notification

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux. Le recours gracieux doit être introduit avant le 07/02/2024.

la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux

Accusé de réception en préfecture
078-257800227-20240131-DEL202402-DE
Date de réception en préfecture : 07/02/2024
Date de réception préfecture : 07/02/2024

Délibération 2024/03

OBJET : Mise à jour du tableau des effectifs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Considérant que le tableau des effectifs est réactualisé au regard des évolutions statutaires et des éléments suivants :

- L'ouverture d'un poste sur le grade d'ingénieur, relevant de la catégorie hiérarchique A à temps complet.

Considérant que le Comité, par délibération du 12 avril 2023, avait décidé de la mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} mai 2023 comme suit :

EMPLOIS	Catégorie	Effectif Théorique	Effectif Budgétaire	Effectif pourvu	Temps non complet
EMPLOI FONCTIONNEL					
Directeur Général des Services	A	1	1	1	0
SECTEUR TECHNIQUE					
Ingénieur Général	A+	1	0	0	0
Ingénieur Principal	A	1	1	1	0
Ingénieur	A	2	1	1	0
Technicien Principal 1 ^{ère} cl	B	1	1	1	1
Technicien Principal 2 ^{ème} cl	B	2	2	2	0
Technicien territorial	B	2	2	2	0
SECTEUR ADMINISTRATIF					
Attaché Principal	A	1	0	0	0
Attaché	A	4	3	3	0

EMPLOIS	Catégorie	Effectif Théorique	Effectif Budgétaire	Effectif pourvu	Temps non complet
Rédacteur Principal 1 ^{ère} cl	B	1	0	0	0
Rédacteur Principal 2 ^{ème} cl	B	1	1	0	0
Rédacteur	B	1	0	0	0
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} cl	C	1	0	0	0
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} cl	C	4	3	3	0
Adjoint Administratif	C	1	0	0	0
TOTAL		24	15	14	1

- 15 agents dont 1 à temps non complet.

Accusé de réception en préfecture
078-257800227-20240131-DEL202402-DE
Date de télétransmission : 07/02/2024
Date de réception préfecture : 07/02/2024

Ayant entendu l'exposé,

Le Comité,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

DÉCIDE de la modification du tableau des effectifs au 1^{er} février 2024 :

EMPLOIS	Catégorie	Effectif Théorique	Effectif Budgétaire	Effectif pourvu	Temps non complet
EMPLOI FONCTIONNEL					
Directeur Général des Services	A	1	1	1	0
SECTEUR TECHNIQUE					
Ingénieur Général	A+	1	0	0	0
Ingénieur Principal	A	1	1	1	0
Ingénieur	A	3	3	2	0
Technicien Principal 1 ^{ère} cl	B	1	1	1	1
Technicien Principal 2 ^{ème} cl	B	2	2	2	0
Technicien territorial	B	2	1	1	0
SECTEUR ADMINISTRATIF					
Attaché Principal	A	1	0	0	0
Attaché	A	4	3	3	0

EMPLOIS	Catégorie	Effectif Théorique	Effectif Budgétaire	Effectif pourvu	Temps non complet
Rédacteur Principal 1 ^{ère} cl	B	1	0	0	0
Rédacteur Principal 2 ^{ème} cl	B	1	1	1	0
Rédacteur	B	1	0	0	0
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} cl	C	1	0	0	0
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} cl	C	4	3	3	0
Adjoint Administratif	C	1	0	0	0
TOTAL		25	16	15	1

- 15 agents dont 1 à temps non complet.

INSCRIT les crédits correspondants au Budget Primitif 2024.

Pour Extrait Conforme
A Versailles, le 31 janvier 2024

Le Président

ERIC LINQUIER

Accusé de réception en préfecture
076-257800227-20240131-DEL202402-DE
Date de télétransmission : 07/02/2024
Date de réception préfecture : 07/02/2024